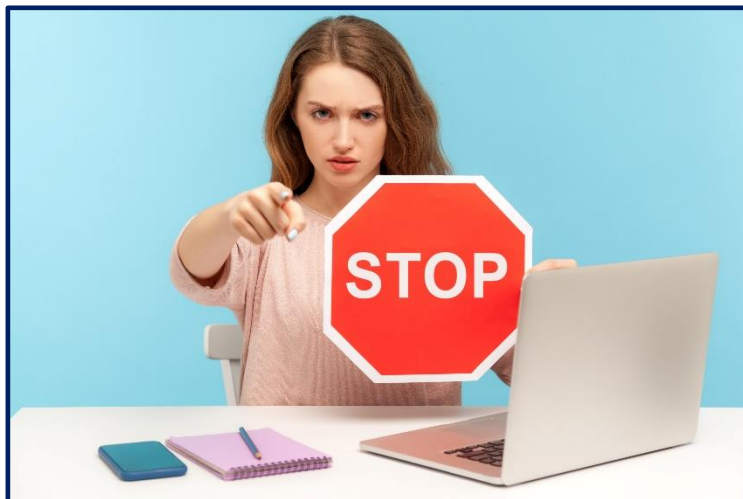


HARCELEMENTS, VIOLENCES AU TRAVAIL : L'OCCASION DU CHANGEMENT !

Février 2025

La presse s'est faite l'écho de situations intolérables au sein de notre entreprise, que l'UNSA a toujours combattu avec la plus grande fermeté. Nous exprimons notre solidarité envers toutes les victimes de violences et de harcèlements – qu'ils soient sexuels ou moraux – et rappelons que nos élus, engagés depuis toujours sur ces sujets, accompagnent activement nos collègues dans ces démarches difficiles.



Si certaines situations se résolvent correctement, nous déplorons que d'autres soient régulièrement entravées par des freins inadmissibles, générant des souffrances et mettant en péril les conditions de travail de certains agents. Ce n'est pas acceptable et cela doit être dénoncé.

AUJOURD'HUI, QUELLE GESTION ?

La Direction doit clairement améliorer le traitement de certaines situations, prendre pleinement en compte ce sujet sensible et **travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés** (organisations syndicales, réseaux internes de lutte contre les violences et harcèlements, équipes QVT, services médicaux, assistantes sociales, etc.) afin de bâtir des réponses concrètes et pérennes, et notamment **respecter strictement les dispositions de l'accord « Prévenir et agir contre les violences et harcèlements au travail »**, avec des enquêtes menées dans les délais, leurs restitutions aux représentants du personnel, etc.

Pour essayer de gérer cette crise, la Direction a proposé de nouvelles mesures visant à mieux traiter les violences et harcèlements au travail, mais l'UNSA Aérien Air France Sol estime que ces mesures sont seulement une première étape. **Réagir sur des bases fragiles ne suffira pas** : il faut s'attaquer aux causes profondes et non seulement aux symptômes.

L'UNSA AÉRIEN, FORCE DE PROPOSITIONS

Pour enfin correctement traiter ces sujets, l'UNSA Aérien veut engager un certain nombre d'actions et faire de premières propositions :

- Un retour à la table des négociations afin de réviser l'accord « Prévenir et agir contre les violences et harcèlements au travail ».
- La formation **en présentiel**, assurée par des cabinets externes, de l'ensemble des managers, équipes RH et acteurs concernés.
- La formation de l'ensemble des salariés.
- Le renforcement du rôle de la CSSCT, qui détient l'ensemble des attributions du CSEE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- L'intervention d'acteurs externes à l'entreprise choisis par les Organisations Syndicales ou autres corps indépendants.
- La communication régulière du suivi de l'observatoire des risques psychosociaux (RPS) sur chaque établissement, jusque-là majoritairement refusé, et un suivi régulier et détaillé des signalements en CSSCT.
- La mise en place d'événements pédagogiques (fresques, ateliers, affichages) pour sensibiliser collectivement les salariés aux droits, devoirs et risques liés aux comportements déviants.

Cette crise doit être le catalyseur d'un changement profond, fondé sur des actions concrètes et durables. Il convient de réellement supprimer toutes formes de violences au travail. L'UNSA Aérien reste pleinement mobilisée pour garantir à chaque salarié des conditions de travail dignes, en exigeant de la Direction des engagements forts et en impliquant tous les acteurs concernés.

NE RESTEZ PAS SEUL(E) !

Air France n'est certainement pas la pire des entreprises. Comme beaucoup d'autres, elle est confrontée à des problématiques de harcèlements et de violences au travail en raison du comportement **d'une minorité de salariés**, et des progrès réels doivent encore être faits. Si vous êtes victimes ou témoins de violences au travail, de harcèlement ou de sexisme, ne restez pas seul : contactez-nous. Ces situations sont complexes mais à l'UNSA, nous sommes là pour vous écouter, vous accompagner et vous aider à défendre vos droits.

Votre sécurité et votre bien-être au travail doivent être une priorité. Ensemble, faisons en sorte que ce ne soit pas qu'un slogan.

Vos élus et représentants UNSa-Aérien AF Sol

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr